

## RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

### Entrepreneur en structures de béton (3.1)

Nom du candidat : \_\_\_\_\_

# NDI : \_\_\_\_\_

**DES MODIFICATIONS AU CONTENU PEUVENT ÊTRE APPORTÉES EN TOUT TEMPS.**









		PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU CURRICULUM VITAE																									
		FORMATION								EXPÉRIENCE DE TRAVAIL								ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES									
<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES :</b> <b>SOUS-CATÉGORIE : 3.1 Entrepreneur en structures de béton</b>																											
<b>ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE</b>	<b>EXEMPLE D'HABILITÉS MINIMALEMENT REQUISES</b>																										
<b>NORMES ET EXÉCUTION DES TRAVAUX (suite)</b>																											
Planifier et organiser les travaux de structures de béton.	Déterminer le poids maximum d'un équipement pouvant être déposé sur une structure de béton.																										
	Obtenir et transmettre les certificats émis par l'aciérie qui a fabriqué les armatures.																										
	Planifier la fabrication du béton et en échelonner les livraisons de manière à éviter une interruption pendant une coulée.																										
	Produire et faire approuver les dessins d'atelier et de montage s'il y a lieu.																										
	Expliquer les conditions permettant la circulation de la machinerie sur une dalle.																										
Gérer l'exécution des travaux de fondation (béton).	Vérifier les niveaux d'excavation.																										
	Placer et assujettir sur le chantier toutes les bornes repères pour ériger les coffrages.																										
	Expliquer la différence entre un mur de fondation « appuyé latéralement » et un mur qui ne l'est pas dans les petits bâtiments (9.15.4.2).																										
	Expliquer les limites d'utilisation des fondations du type « à pilastres » pour les petits bâtiments (9.15.2.4).																										
Gérer l'exécution des travaux de fondation (béton).	Expliquer comment construire les différents types de fondations en fonction du sol (type et nappe phréatique) et de la charge (résistance requise, impact sur les dimensions et la hauteur).																										
	Reconnaître le type de sol et en évaluer la capacité portante (pression admissible) (tableau 9.4.4.1).																										
	Énumérer les conditions qui ne permettent pas de mettre en place les semelles de fondations (sols réaménagés, gel, etc.).																										
	Dimensionner les semelles et les murs de fondation de petits bâtiments (9.15).																										











